ArcelorMittal Florange a reclassé ses salariés, mais ne recrute toujours pas

by Correspondances lorraines - jeudi, juin 05, 2014

http://correspondances.fr/arcelormittal-florange-reclasse-ses-salaries-recrute-toujours-pas/

Un an après l'accord sur le volet social de l'arrêt des hauts-fourneaux de Florange, ArcelorMittal a respecté son engagement de supprimer 229 postes sans licenciements ni mobilité forcée. Mais les effectifs du site mosellan continuent à baisser et les recrutements se font attendre.

En décembre 2012, la majorité des sidérurgistes mosellans ont ressenti comme une trahison l'accord conclu entre ArcelorMittal et l'Etat français, qui actait la fermeture des hauts-fourneaux et 629 suppressions de poste à Florange tout en garantissant que ce plan social s'effectuerait sans licenciement ni mobilité forcée. Dix-huit mois plus tard, le climat s'est indéniablement amélioré.

Un accompagnement aussi avantageux que possible

Ce retour à la normalité a été ponctué par trois grandes étapes : l'accord sur le volet social signé en juin 2013, la présentation de la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) en février 2014 et la réunion de clôture de la commission d'application et de suivi du volet social de Florange en mars dernier. Au printemps 2013, les syndicats sont parvenus à faire front commun en dépit de leurs dissensions pour négocier des mesures d'accompagnement aussi avantageuses que possible. L'accord signé le 18 juin par la CFDT et la CFE-CGC prévoyait un accord de fin de carrière pour les salariés les plus âgés et détaillait les conditions du reclassement de 358 salariés en poste à la filière liquide.

La CFDT s'affirme quant à elle fière d'avoir signé un accord et estime être allée sur chaque point aussi loin que possible. L'intégralité des reclassements nécessaires a été effectuée. Chaque salarié a été reçu individuellement par la direction des ressources humaines et par le cabinet de consultants CDR pour construire son nouveau projet professionnel en fonction des postes à pourvoir, de ses compétences et de ses aspirations. 312 personnes ont été repositionnées sur de nouveaux postes et 23 d'entre elles ont été mutées en-dehors du site de Florange selon le principe double volontariat, le salarié exprimant son accord pour le détachement, puis pour l'intégration définitive au poste. Enfin, 23 autres salariés sont positionnés sur un poste, mais leur affectation définitive n'est pas encore actée. Chaque reclassement s'est composé de deux étapes, le parcours individualisé assorti d'une prime de 2 600 euros et le parcours de progression accompagnée donnant droit à une prime de 1 000 euros. Les parrains, presque aussi nombreux que les salariés repositionnés, et les salariés des secteurs d'accueil, ont également bénéficié de primes et de crédits spécifiques.

Les effectifs fondent toujours

Le bât blesse néanmoins sur la question des effectifs et des embauches. En février 2014, ArcelorMittal annonçait une GPEC impliquant 48 suppressions de poste en 2014 et 38 en 2015. Ces suppressions ne sont compensées par aucune embauche. L'usine de de Florange accueille bien 69 apprentis des niveaux CAP à ingénieur, mais aucun d'entre eux n'a été intégré sur place et ce vivier bénéficie aux autres sites

1/2

du groupe. La direction espère pouvoir recruter dès cette année 30 CDD qui ont vocation à se convertir en CDI, mais la concrétisation de ces embauches atténuerait à peine la fonte des effectifs. Entre les départs à la retraite naturels et anticipés, Florange perdra 550 salariés d'ici à décembre 2015. L'usine, qui emploie aujourd'hui 2 300 personnes – contre 3 000 voici cinq ans - descendra bientôt sous la barre des 2 000 salariés.

Composé de représentants des syndicats, de l'Etat et des collectivités territoriales, cette instance se réunira le 27 juin prochain dans un contexte politique fortement modifié. Battus lors des dernières municipales, les socialistes Philippe Tarillon, ex-maire de Florange, et Philippe David, ancien maire de Hayange, ont certainement payé un lourd tribut à la fermeture des hauts-fourneaux.

2/2